

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 32 (1940)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le marché du travail en Grande-Bretagne  
**Autor:** Bickel, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384221>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Une autre solution pratique serait aussi de placer les enfants à la campagne; mais cette mesure, si l'on veut éviter les déceptions et les dangers, exige beaucoup de prudence. Aussi bien l'enfant que l'entreprise agricole en question doivent faire l'objet d'une enquête attentive.

En résumé, nous sommes en présence des tâches suivantes:

1<sup>o</sup> Collaboration dans la surveillance de l'application de la loi sur l'âge minimum; cette surveillance est d'autant plus nécessaire que, comme nous venons de le voir, les possibilités de tourner la loi sont très grandes.

2<sup>o</sup> Propagande en faveur d'une neuvième année facultative de scolarité partout où la possibilité en est offerte et où l'écopier intéressé a le goût et les capacités nécessaires pour fréquenter une nouvelle classe.

3<sup>o</sup> Introduction de classes de préapprentissage.

4<sup>o</sup> Protection des jeunes commissionnaires sur la base de l'alinéa 3 de l'article 5 de la loi sur l'âge minimum.

Il faut également faire en sorte que, partout où la scolarité obligatoire n'a pas été prolongée jusqu'à l'âge de 15 ans révolus, l'organisation scolaire soit révisée dans ce sens, en dépit des charges financières que cette mesure comportera.

---

## Le marché du travail en Grande-Bretagne.

Par M. le Dr *W. Bickel*, Bâle.

Dans aucun pays de l'Europe, au cours des vingt dernières années, le chômage n'est demeuré aussi considérable et aussi constant qu'en Grande-Bretagne; c'est sur le prédicat *constant* qu'il faut mettre l'accent tonique. Il est vrai que, vers 1931/32, lors de la grande crise économique, les chiffres du chômage ont été plus élevés en Allemagne qu'en Angleterre; par contre, au cours des années d'intense activité économique antérieures à 1929, les chiffres allemands du chômage ont été à plusieurs reprises de beaucoup inférieurs à ceux de Grande-Bretagne. S'il est pour le moins curieux que la reprise économique qui s'est manifestée de l'autre côté de la Manche dès 1933 n'ait pas entraîné une baisse substantielle du chômage, il est incompréhensible, au premier abord, que la Grande-Bretagne, après 5 mois de guerre, enregistre encore 1,5 millions de chômeurs. Il nous semble intéressant de rechercher les causes de ce phénomène.

Examinons tout d'abord l'évolution du degré d'occupation et de chômage en Grande-Bretagne et dans l'Irlande du Nord depuis 1923. Ces chiffres sont extraits de la publication officielle du Ministère du travail:

**Nombre des personnes assurées contre les conséquences du chômage  
en Grande-Bretagne et dans l'Irlande du Nord.**

Année	Personnes occupées	Chômeurs (en milliers)	Nombre global des assurés (en milliers)	Proportion de chômeurs (en 0/0)
1923	9,900	1,290	11,190	11,6
1929	10,930	1,250	12,180	10,3
1930	10,420	1,960	12,380	15,8
1931	9,920	2,650	12,570	21,1
1932	9,970	2,790	12,760	21,9
1933	10,390	2,560	12,950	19,8
1934	10,840	2,150	12,990	16,6
1935	11,050	2,000	13,050	15,3
1936	11,630	1,720	13,350	12,9
1937	12,330	1,460	13,790	10,6
1938	12,080	1,720	13,800	12,5
1939	12,740 *	1,460	14,200	10,3

\* Janvier/août.

La législation britannique concernant l'assurance-chômage a subi plusieurs modifications depuis 1923. Les chiffres ci-dessus englobent tous les ouvriers de l'industrie et des arts et métiers, de même que les employés dont le salaire ne dépasse pas 250 livres (environ 5000 francs suisses) par an et âgés de 16 à 64 ans. Les travailleurs âgés de 65 ans, qui ont été exclus depuis lors de l'assurance, de même que les ouvriers agricoles, mis plus tard seulement au bénéfice de ses dispositions, ne sont pas compris dans ces chiffres afin de ne pas fausser les comparaisons. La forte augmentation de l'effectif total des assurés de 1,2 millions à 14,2 millions de 1923 à 1939 n'est donc pas fictive ou relative parce que due à une extension du domaine de l'assurance. Elle est donc bien réelle. Plus encore, le nombre des salariés occupés dans l'industrie et les arts et métiers a augmenté effectivement de 3 millions au cours de ces 16 années. Ce phénomène est dû à trois causes: 1° à l'accroissement de la population, 2° à l'augmentation de l'âge moyen de la population (qui, en Angleterre comme chez nous, a renforcé la proportion des salariés de 16 à 64 ans dans l'ensemble de la population), 3° au développement constant de l'industrialisation (recul de l'agriculture en faveur de l'industrie) et à la prolétarianisation de certaines couches sociales (diminution du nombre des personnes indépendantes dans le commerce de détail et les arts et métiers).

De 1923 à 1939 l'effectif du chômage a sans cesse oscillé entre 1,1 et 1,2 millions, soit un dixième en chiffre rond de l'ensemble des assurés. En 1927, la meilleure année de prospérité, le nombre des chômeurs a été de 1,137,000 seulement ou 9,6 pour cent. En 1932, le chômage atteint son maximum avec 2,8 millions; il retombe progressivement à 1,5 millions en 1939. Réfléchissons à ce que ces chiffres signifient. A l'heure actuelle, la Grande-Bretagne et l'Irlande comptent 50 millions d'habitants. Un million

de chômeurs représentent donc le 2 pour cent de la population, ce qui correspondrait en Suisse à un chômage effectif de 83,000 chômeurs, représentant à peu près la moyenne la plus élevée que nous ayons enregistrée (1936). Comparativement au chiffre de la population — dans la mesure où une telle comparaison est admissible, l'ampleur minimum du chômage britannique correspond donc au chômage maximum en Suisse.

En étudiant les causes du chômage en Angleterre, il importe de rappeler que le nombre des chômeurs y était déjà assez élevé avant 1914. Selon la situation économique, la proportion des membres des organisations syndicales victimes du chômage oscillait entre 3 et 8 pour cent. On peut admettre que le chômage était plus fort parmi les travailleurs non organisés. Beveridge, qui est certainement le spécialiste connaissant le mieux ce problème, estime qu'avant la guerre de 1914/18 le minimum irréductible de chômage était environ d'un demi-million. Il est vrai que ce chiffre a été considérablement réduit pendant les hostilités.

Le degré beaucoup plus élevé du chômage britannique, comparativement à la Suisse, s'explique par la prolétarisation infiniment plus marquée des masses travailleuses, par leur rupture complète de tout contact avec la terre, par leur concentration dans des villes géantes où l'individu disparaît, par l'afflux constant d'éléments hétéroclites n'ayant pas toujours la volonté ou la capacité de travailler, par le grand nombre des ouvriers non qualifiés parmi lesquels les ouvriers des ports et docks, qui, même aux époques de conjoncture, ne trouvaient qu'occasionnellement du travail, par l'absence d'ouvriers nomades (qui, comme on le sait, amortissent les effets du chômage saisonnier), par les insuffisances d'une législation qui n'accordait pour ainsi dire aucune protection contre les licenciements arbitraires, de même que par d'autres abus d'ordre social.

A ces divers phénomènes sont venus s'ajouter les difficultés propres à l'après-guerre. Au cours de ces dernières années, la presse bourgeoise britannique se plaisait à souligner les chiffres des travailleurs occupés de préférence à ceux du chômage. On insistait avec fierté sur l'amélioration progressive du degré d'occupation. La presse reconnaissait toutefois que la forte augmentation de l'offre de main-d'œuvre s'opposait à la liquidation du chômage. D'autre part, le progrès technique a constitué une autre cause essentielle de chômage, et cela à double titre: directement par l'utilisation de machines et l'application de méthodes destinées à réduire la durée du processus du travail, indirectement par des déplacements structurels de la consommation. Ces modifications ont eu des conséquences particulièrement graves pour l'industrie minière, durement touchée par les progrès de l'électricité et le remplacement du charbon par l'huile lourde pour la propulsion des navires. L'industrialisation croissante des pays d'outre-mer a été fortement ressentie par l'industrie britannique, et notamment par

le textile; en effet, c'est toujours par la filature et le tissage, qui n'exigent pas une main-d'œuvre hautement qualifiée, que commence l'industrialisation.

Selon la théorie libérale, ni l'accroissement de la population, ni le progrès technique ne peuvent, à la longue, causer du chômage; de même, l'industrialisation des pays agraires ne saurait réduire les possibilités d'exportation, l'augmentation du bien-être et du niveau ouvrant de nouveaux marchés. Mais la théorie bien connue de l'automatisme des marchés ne joue qu'à la longue. En attendant, il faut traverser des périodes d'adaptation et des « crises structurelles ». Il est à peine besoin de dire que les graves atteintes que la guerre a portées à l'économie britannique ont extraordinairement aggravé cette adaptation. A cela s'ajoute que l'on était tenté de se reposer sur les lauriers du siècle précédent, au cours duquel l'économie britannique a pourtant dû se colleter à intervalles réguliers avec les crises économiques. Mais à cette époque, il était relativement assez facile de les surmonter: il suffisait d'élargir les marchés sans modifier sensiblement la structure de la production. Que les rails ou les textiles soient expédiés vers le continent, en Amérique du Sud ou en Asie, c'étaient toujours les mêmes — malheureusement toujours les mêmes — produits. Mais il a fallu penser à adapter progressivement la production aux changements qui survenaient sur le marché mondial. L'importance des industries classiques d'exportation (en vrac) diminuait constamment. On ne peut pas dire que les industriels en aient été responsables; aucune mesure n'aurait pu sauver certaines branches de la production industrielle britannique. Dans la mesure où l'on peut parler de responsabilité, on n'a pas reconnu à temps la nécessité de s'adapter.

#### La main-d'œuvre dans les diverses branches.

	Juin 1923	Juin 1939	Augm. (+) Dimin. (-)	Augmentation ou diminution en %
	(en milliers)			
Industrie minière . . .	1179	726	— 453	— 38,4
Industrie du coton . . .	442	323	— 119	— 26,8
Industrie de la laine . . .	243	195	— 48	— 20,0
Industrie du fer et de l'acier	186	186	—	—
Constructions navales . . .	147	142	— 5	— 3,6
Industrie des machines . . .	507	627	+ 120	+ 23,8

De 1923 à 1939 le chiffre des travailleurs occupés dans les mines de charbon a diminué de plus de 450,000 ou des deux cinquièmes; 170,000 salariés sont devenus superflus dans l'industrie du coton. Dans l'industrie de l'acier et les constructions navales il a été possible de maintenir tant soit peu les effectifs de la main-d'œuvre. Mais cette stabilité n'est qu'apparente si l'on songe que, pendant la même période, le nombre total des assurés a augmenté de 30 pour cent. Parmi les anciennes industries d'exportation seule

celle des machines enregistre une amélioration du degré d'occupation.

Cette régression, notamment dans l'industrie minière et les industries du coton et de la laine est certainement définitive. On ne saurait espérer le retour de l'ancienne prospérité. Les ouvriers devenus ainsi superflus n'ont de chance de retrouver du travail qu'en passant à une nouvelle branche de la production. Parmi les nouvelles activités industrielles, citons l'industrie automobile et l'industrie électrique qui ont absorbé 200,000 ouvriers. Mentionnons encore un trait caractéristique de l'évolution actuelle: la création et le développement d'un grand nombre de petites industries. Nous constatons une forte augmentation de la main-d'œuvre dans la fabrication des colorants, des explosifs, des produits alimentaires, de la lingerie de corps, de la soie artificielle, des meubles, des tapis, du matériel de bureau, des articles de sport, des jouets, des appareils et instruments scientifiques, etc. Il est intéressant de souligner que ces industries, dont les produits sont relativement chers, travaillent, dans une plus large mesure que les anciennes industries de produits en vrac, pour le marché intérieur. (C'est aussi ce qui explique le passage de la Grande-Bretagne à la protection douanière.) Cette évolution a commandé un déplacement de la production des anciens centres industriels du Pays de Galles, de l'Angleterre du Nord et de l'Ecosse vers la région londonienne, le plus grand consommateur de ces articles. Nous avons assisté à l'épanouissement d'une nouvelle région industrielle dans le sud du pays.

Mais cette évolution, en quoi a-t-elle profité au mineur du Pays de Galles, à l'ouvrière des textiles du Lancashire, à l'ouvrier des chantiers navals de la Clyde, acculés depuis de longues années à un chômage sans espoir? Le tableau ci-dessous montre l'évolution divergente du degré d'occupation dans les diverses régions du pays:

**Répartition de la main-d'œuvre entre les diverses régions  
(sans l'Irlande du Nord).**

	(En milliers)			
	Juin 1923	Juin 1939	Augmen- tation	Augmentation en %
Londres . . . . .	1856	2798	942	50,8
Angleterre du Sud ..	1261	2040	779	61,8
Angleterre du Centre.	1453	1997	544	37,4
Angleterre du Nord ..	3398	3921	523	15,4
Ecosse . . . . .	1078	1278	200	18,6
Pays de Galles . . .	564	524	— 40	— 7,1
Total	9610	12,558	2948	30,7

Nous venons donc de montrer les profondes modifications structurelles de l'industrie britannique; elles constituent l'une des causes du chômage endémique des 20 dernières années. La situation

est telle que la guerre ne saurait mettre rapidement fin au chômage. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue qu'il a fortement diminué en 1939, tombant de 2,100,000 en janvier 1939 à 1,275,000 en août. La nouvelle augmentation de 260,000 enregistrée depuis est due avant tout aux influences saisonnières, ce qui ressort d'ailleurs nettement du tableau ci-dessous :

**Effectif du chômage dans les diverses branches industrielles  
(Grande-Bretagne et Irlande du Nord).**

	(En milliers)			Augm. (+) ou dim. (—)	
	Janvier 1939	Août 1939	Janvier 1940	d'août 1939 au 1er jan. 1940	du 1er jan. 1939 au 1er jan. 1940
Agriculture, pêche . . . . .	91	33	77	+ 44	— 14
Extraction du charbon . . . . .	111	95	61	— 34	— 50
Production des métaux . . . . .	68	26	24	— 2	— 44
Industrie des machines . . . . .	73	40	30	— 10	— 43
Véhicules automobiles, avions . . . . .	26	19	20	+ 1	— 6
Chantiers navals . . . . .	40	30	17	— 13	— 23
Textiles . . . . .	200	117	72	— 45	— 128
Habillement . . . . .	85	65	59	— 6	— 26
Industrie du bâtiment . . . . .	385	207	369	+ 162	— 16
Transports . . . . .	142	92	92	—	— 50
Commerce, banque . . . . .	237	155	188	+ 33	— 49
Administration . . . . .	95	72	83	+ 11	— 12
Hôtellerie, cafés-restaurants . . . . .	97	52	95	+ 43	— 2
Industrie des théâtres . . . . .	29	19	31	+ 12	+ 2
Divers . . . . .	418	253	315	+ 62	— 103
<b>Total . . . . .</b>	<b>2097</b>	<b>1275</b>	<b>1533</b>	<b>+ 258</b>	<b>— 564</b>
dont: hommes . . . . .	1619	973	1113	+ 140	— 506
femmes . . . . .	478	302	420	+ 118	— 58

Depuis le mois d'août on constate un accroissement du chômage dans l'agriculture, l'industrie du bâtiment et l'hôtellerie (bains de mer). Par contre, l'aggravation intervenue dans le commerce, dans un certain nombre de petites industries de biens de consommations (sous divers) et dans l'industrie des théâtres, bien qu'elle ne soit pas due à des influences saisonnières, s'explique par les entraves que la guerre a apportées à la vie économique. Par contre, si l'on compare les chiffres du chômage du début de 1939 avec ceux de la fin de l'année, on enregistre dans presque toutes les branches un recul du chômage, bien qu'il ne soit pas aussi marqué qu'on aurait pu l'espérer.

Il ne nous est malheureusement pas possible de donner une analyse plus exacte de la situation. Le Ministère du travail ayant cessé de publier les indications sur la répartition de la main-d'œuvre, nous ne pouvons pas dire si les 130,000 ouvriers et ouvrières du textile qui ont retrouvé du travail au cours de l'année

dernière sont occupés dans leur branche ou dans d'autres. De même, nous ignorons les effets de la mobilisation sur le degré d'occupation. Nous ne savons pas si le recul du chômage coïncide avec une amélioration effective du degré d'occupation ou si le nombre des mobilisés dépasse celui des chômeurs ayant retrouvé du travail. Quoi qu'il en soit, on a le sentiment que le rythme de progression des effectifs de l'armée britannique n'est pas des plus rapides.

En résumé, on ne peut se défendre de l'impression que le passage à l'économie de guerre ne s'effectue pas aussi rapidement qu'il serait souhaitable. Néanmoins, tandis que l'Allemagne souffre d'ores et déjà d'une pénurie de main-d'œuvre, la Grande-Bretagne a encore en réserve une armée d'un million d'individus. Dans ces conditions on comprend le besoin, souvent exprimé, d'un « dictateur économique » dont la tâche sera d'activer l'adaptation nécessaire de l'industrie.

---

## Blocs économiques.

Par *H. Fehlinger*.

Nous ne distinguons pas encore comment s'établiront les relations économiques entre les Etats, en Europe et entre le continent et les pays d'outre-mer, tant au cours de la guerre qu'après la cessation des hostilités; de même, nous ne savons pas dans quelle mesure les principes économiques qui se sont imposés progressivement au cours des dix dernières années pourront être maintenus ou développés; nous ignorons aussi s'il sera possible d'assurer sans nouvelles restrictions l'activité économique, tant sur le plan national que sur le plan international.

La politique économique suivie depuis 1929 — et commandée, en ce qui concerne les grandes puissances, davantage par des mobiles politiques que par des nécessités d'ordre nettement économique — est assez bien exposée par le 8<sup>e</sup> annuaire de la Société des Nations: « *World Economic Survey* » 1938/39.

Les chiffres publiés permettent de suivre la formation de puissants blocs économiques groupant des pays puissamment outillés, d'une part, et des pays producteurs de matières premières, d'autre part.

C'est ainsi que la Grande-Bretagne et ses Dominions, par l'accord d'Ottawa de 1932, ont mis sur pied un système assurant aux pays membres de substantielles facilités économiques. En revanche, cette réglementation a entraîné maints désavantages pour les autres pays. Parallèlement, le « bloc sterling », qui groupe la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, l'Esthonie, le Portugal et d'autres pays d'outre-mer a permis de développer les échanges économiques